

- Procès-Verbal -
Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Guyane
- 09 Avril 2025 -

Lieu : Salle de réunion du PNRG
Heure : 15H00

Étaient Présents :

• **Membres :**

- M. Jean-Paul FEREIRA :	Président
- Mme Violaine MACHICHI-PROST :	1 ^{er} Vice-Présidente + 1 Procuration
- M Stéfano KANA :	3 ^{ème} Vice-Président
- M. Patrick COSSET :	4 ^{ème} Vice-Président
- M. Yves VANG :	Délégué
- M. Louis Jérôme LEBA :	Délégué
- M. Charles GONCALVES ARNAUD :	Délégué

• **Invités**

- Mme Elodie ARAS- SAINTE-LUCE :	Directrice Générale Adjointe CTG
- Mme Johanna RESTREPO :	CTG
- Mme Elisabeth WILICKI :	Chargée de Mission CTG
- M. Thierry BELTAN :	Représentant Est de l'Assemblée des Habitants

• **Personnel**

- M. Dimitri LECANTE :	Directeur
- Mme Monique ELFORT :	Directrice Adjointe
- Mme Mélanie FONTAINE :	Directrice Adjointe
- M. Antoine LOUIS-ALEXANDRE :	Responsable CDTLCT
- M. Nicolas CORALIE :	Responsable CAT
- Mme Anaïs QUARTAROLLO :	Chargé de Communication
- Mme RIBERE-MAGEN Kétura :	Assistante de Direction – Resp R.H

Etaient Absents excusés :

• **Membres :**

- M. Jean-Claude LABRADOR :	2 ^{ème} Vice-Président
- M. Pierre DESERT :	Délégué
- Mme Dominique BERTONI :	Déléguée

• **Invités**

- M. Camille GILLOT :	Chef de Service PEB de la DGTM
-----------------------	--------------------------------

Etaient Absents :

• **Membres :**

- Mme Francine GANE :	Déléguée
- M. François RINGUET :	Délégué
- M. Jean-Philippe CHAMBRIER :	Délégué
- Mme Solange Iranise ROGER :	Déléguée
- M. Maurice JUNIEL :	Délégué
- M. Grégory IREMEPO :	Délégué

• **Invités :**

- M. Richard TABLON :

Payeur territorial

L'ordre du jour est le suivant :

I. Approbation des procès-verbaux du 12/04/24 et 18/06/24

II. Rapports

Pole Moyens Généraux

- | | |
|--|---|
| • SMPNRG/POP/CUB/RNA/004
2024 de la RNA | Adoption Comptes financiers uniques (CFU) |
| • SMPNRG/POP/CUB/RNA/005 | Affectation de Résultat 2024 de la RNA |
| • SMPNRG/POP/CUB/RNA/006 | Vote du B.P 2025 de la RNA |

Pole Moyens Généraux

- | | |
|----------------------------------|---|
| • SMPNRG/PMG/007
2024 du PNRG | Adoption Comptes financiers uniques (CFU) |
| • SMPNRG/PMG/008 | Affectation de Résultat 2024 du SMPNRG |
| • SMPNRG/PMG/009
SMPNRG | Vote de la contribution des membres du |
| • SMPNRG/PMG/010 | Vote du Budget 2025 du SMPNRG |

Le Président accueille les élus, la réunion débute.

Préambule

Diffusion d'informations diverses :

- Etat d'avancée de la réorganisation des Services
- Augmentation (12%) de la dotation de fonctionnement allouée par la CTG pour la conduite des travaux de révision
- Maintien de la dotation de fonctionnement Etat à hauteur de 150 000 Euros
- Prise de fonction de la Chargée de Mission Environnement et de la Chargé de Communication
- Résumé de l'Assemblée générale de la FNPNR

I/ Approbation des procès-verbaux du 12/04/24 et 18/06/24

Les élus sont invités à se prononcer.

Il n'y a pas d'observations, il est procédé au vote.

Votants :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des élus présents.

II/ Rapports

1/ Adoption Comptes financiers uniques (CFU) 2024 de la RNA et Affectation de résultat 2024

Rapport présenté par Mme DEMARCY

Les comptes 2024 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Amana sont présentés sous forme de compte financier unique (CFU), nouvelle norme de présentation des comptes, qui comprend le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable.

Il contient donc à la fois les éléments du compte administratif et du compte de gestion tels que les prévisions et l'exécution budgétaires mais également des éléments propres au compte administratif (les restes à réaliser, les annexes obligatoires...) et propres au compte de gestion (la balance des comptes, les situations actives et passives....).

La concordance entre le compte de gestion et le compte administratif devient alors sans objet. Les recettes réelles totales (hors mouvement d'ordre et affectation du résultat) de l'exercice se sont élevées à 507 936,99 € et ont enregistré une croissance de +7,16 % par rapport à l'exercice 2023 pour des dépenses réelles totales de 489 372,47 €, en augmentation de +43,97% par rapport à 2023, induisant une augmentation du fonds de roulement de 18 564,52 €.

Le fonds de roulement initial positif de 229 088,05 € s'améliore et ressort à la fin du présent exercice à 247 652,57 €

Globalement, les taux de réalisation des recettes et des dépenses réelles ressortent respectivement à 81,26% et 57,29%.

En section de fonctionnement, les recettes réelles ont été titrées pour 81,09% des prévisions, et les dépenses de fonctionnement font état d'un taux de mandatement de 72,49%. En section d'investissement, les recettes réelles ont été titrées à hauteur de 89,17% pour des dépenses mandatées à 11,16%.

I - La section de fonctionnement

A - Les recettes

Les recettes hors résultat reporté se sont élevées à 504 272,09 € et ont enregistré une progression de +5,22 % par rapport à l'exercice 2023.

Elles se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 8 349,60 € et des mouvements réels pour 495 922,49 € (+5,31 %) comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 349,60	8 349,60	0,00
Total mouvements d'ordre	8 349,60	8 349,60	0,00	

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
013	Atténuations de charges	8,15	385,40	4 628,83
74	Dotations et participations	470 917,11	495 537,09	5,23
Total mouvements réels	470 925,26	495 922,49	5,31	

Total recettes	479 274,86	504 272,09	5,22
----------------	------------	------------	------

Les Atténuations de charges retracent les remises obtenues des fournisseurs.

Les Dotations et participations se présentent essentiellement ainsi :

Compte	Libellé	2023	Budget 2024	2024	% evol.	Tx liquid.
74718	Autres	470 461,41	600 524,09	495 525,61	5,33	82,52
Sous-total comptes	470 461,41	600 524,09	495 525,61	5,33	82,52	
Autres comptes	455,70	11 061,48	11,48	-97,48	0,10	
Total	470 917,11	611 585,57	495 537,09	5,23	81,03	

Les dotations participations se décomposent entre :

- La dotation de la DGTM pour 406 668 €,
- La dotation de la DGTM du solde de 2023 pour 76 990€
- 1^{er} versement de la subvention EEDD 2024 de 29 632€
- 1^{er} versement de la subvention DEAAF 2024 de 59 235€
- Le FCTVA pour 11,48 €

B - Les dépenses

Les dépenses hors résultat reporté se sont élevées à 499 053,15 € et ont enregistré une progression de +34,17 % par rapport à l'exercice 2023.

Elles se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 33 298,48 € et des mouvements réels pour 465 754,67 € (37,59 %) comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 447,10	33 298,48	-0,44
Total mouvements d'ordre	33 447,10	33 298,48	-0,44	0,44

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
011	Charges à caractère général	75 777,79	120 356,30	58,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	237 727,44	304 731,57	28,19
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	40 666,80	62,67
Total mouvements réels	338 505,23	465 754,67	37,59	

Total dépenses	371 952,33	499 053,15	34,17
----------------	------------	------------	-------

Les Charges à caractère général se présentent essentiellement ainsi :

Compte	Libellé	2023	Budget 2024	2024	% evol.	Tx liquid.
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	100,00

62871	Remb de frais A la collectivité de rattachement	12 389,43	5 000,00	11 769,40	-5,00	235,39
6161	Multirisques	9 889,25	9 500,00	7 503,35	-24,13	78,98
6156	Maintenance	2 335,14	7 200,00	7 447,93	218,95	103,44
60612	Énergie - Électricité	3 794,99	7 400,00	7 315,31	92,76	98,86
60622	Carburants	8 590,59	15 000,00	7 001,45	-18,50	46,68
6185	Frais de colloques et séminaires	4 996,34	5 000,00	6 675,70	33,61	133,51
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	10 000,00	5 525,99	0,00	55,26
6236	Catalogues et imprimés et publications	4 117,00	5 365,00	4 569,50	10,99	85,17
611	Contrats de prestations de services	0,00	84 507,00	4 302,00	0,00	5,09
61551	Matériel roulant	381,73	7 500,00	4 223,01	1 006,28	56,31
Sous-total comptes	46 494,47	189 472,00	99 333,64	113,65	52,43	
Autres comptes	29 283,32	58 481,45	21 022,66	-28,21	35,95	
Total	75 777,79	247 953,45	120 356,30	58,83	48,54	

Les Charges de personnel ont augmenté de +28,19% en raison de l'embauche d'un agent (agent d'entretien à mi-temps à la charge de la RNNA) sur les 6 agents présents.

Au 31/12/2024, l'effectif s'élève à 7 (sept) agents dont :

- Quatre Gardes – Police de l'environnement,
- Une conservatrice, en effectif intérimaire,
- Une assistante administrative et financière,
- Un agent d'entretien.

Les Autres charges de gestion courante sont constituées de plusieurs natures de dépenses qui sont :

- Interventions de la gestion de la paie auprès du SMPNRG
- Interventions RH / Informatique
- Intervention financière
- Déplacement de l'informaticien (frais kilométriques)
- Abonnement logiciel

Compte tenu des recettes et des dépenses, la section se solde par un résultat réel de 30 167,82 €, de 5 218,94 € si l'on ajoute les mouvements d'ordre, et 61 053,70 € en ajoutant les résultats reportés de la section.

II - La section d'investissement

A - Les recettes

Les recettes hors résultat reporté et affectation du résultat se sont élevées à 45 312,98 € et se décomposent entre des mouvements d'ordre pour 33 298,48 € et des mouvements réels pour 12 014,50 €.

En tenant compte de l'affectation du résultat, les recettes globales ressortent comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
----------	---------	------	------	---

040	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 447,10	33 298,48	-0,44
Total mouvements d'ordre		33 447,10	33 298,48	-0,44

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 056,37	12 014,50	293,10
Total mouvements réels		3 056,37	12 014,50	293,10

Total recettes	36 503,47	45 312,98	24,13
----------------	-----------	-----------	-------

Les Dotations, fonds divers et réserves sont constituées du FCTVA.

B - Les dépenses

Les dépenses hors résultat reporté se sont élevées à 31 967,40 € et se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 8 349,60 € et des mouvements réels pour 23 617,80 € comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	8 349,60	8 349,60	0,00
Total mouvements d'ordre		8 349,60	8 349,60	0,00

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2023	2024	%
21	Immobilisations corporelles	1 410,70	23 617,80	1 574,19
Total mouvements réels		1 410,70	23 617,80	1 574,19
Total dépenses		9 760,30	31 967,40	227,52

Les Immobilisations corporelles se présentent essentiellement ainsi :

Compte	Libellé	2023	Budget 2024	2024	% evol.	Tx liquid.
21821	Matériel de transport	1 294,00	0,00	14 298,00	1 004,95	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	4 272,60	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	0,00	2 349,70	0,00	0,00
Sous-total comptes		1 294,00	0,00	20 920,30	1 516,72	0,00
Autres comptes		116,70	211 676,19	2 211,48	1,27	
Total		1 410,70	211 676,19	23 617,80	1 574,19	11,16

Les achats réalisés au cours de l'année 2024 concernent :

- Un nouveau quad pour les missions de surveillance/police de l'environnement
 - Une débroussailleuse
 - Meubles divers (tables et chaises)
 - 3 canoës kayaks pour les missions de surveillance/police de l'environnement
 - Deux ordinateurs portables
- Compte tenu des recettes et des dépenses, la section se solde par un résultat réel de -11 603,30 €, de 13 345,58 € si l'on ajoute les mouvements d'ordre, et 186 598,87 € en ajoutant les résultats reportés de la section.

III – La trésorerie

La réserve ne possède pas de compte de trésorerie propre et sa relation de trésorerie avec le PNRG a évolué comme suit :

Evolution 31/12/2024

Créances (+) et dettes (-)	308 496,09	-339 959,80	-31 463,71
----------------------------	------------	-------------	------------

Au 31/12/2024, la réserve avait une dette de trésorerie de 31 463,71 € envers le SMPNRG. Cependant, 162 667,20 € restaient à percevoir auprès de la DGTM et 81 609,62 € de créances étaient classées comme contentieuses par le comptable.

IV - Les restes à réaliser

Les restes à réaliser de recettes de fonctionnement s'élèvent à 0,00 € pour des dépenses engagées non mandatées de 0,00 €.

Les restes à réaliser de recettes d'investissement ressortent à 0,00 € pour des restes à réaliser de dépenses d'investissement de 41 948,16 €.

L'exercice se solde par un excédent global de 205 704,41 €.

V - La situation synthétique

La situation du compte administratif se présente ainsi :

Prévisions	Réalisations					
Recettes	Dépenses	Résultats	Titres	Mandats	Solde de	
I 499 053,15	'année 5 218,94	Fonctionnement	675 769,93	675 769,93	0,00	504 272,09
Investissement	220 025,79	220 025,79	0,00	45 312,98	31 967,40	13 345,58
Total	895 795,72	895 795,72	0,00	549 585,07	531 020,55	18 564,52

Résultats exercices	Restes à réaliser					
Recettes	Dépenses	Résultats de	Recettes	Dépenses	Résultat	
l'exercice 61 053,70	Fonctionnement	global 61 053,70	55 834,76	0,00	0,00	0,00
Investissement	173 253,29	0,00	186 598,87	0,00	41 948,16	144 650,71
Total	229 088,05	0,00	247 652,57	0,00	41 948,16	205 704,41

VI - Calcul du besoin de financement et affectation des résultats

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

Résultat d'investissement reporté (001) 173 253,29 €

Solde de l'exercice 13 345,58 €

Solde des RAR d'investissement -41 948,16 €

Excédent de financement 144 650,71 €

Sur ces bases, il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit:

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé 0,00 €

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté 61 053,70 €

001 - Résultat d'investissement reporté 186 598,87 €

Les élus sont invités à se prononcer.

Avis et Observations :

M. KANA : Quelle est l'état d'avancée du dossier d'achat du Pick-up ?

M. LECANTE : La piste de l'exonération est en cours d'exploration pour envisager ou pas cette acquisition.

M. KANA : Le montant de de l'investissement en 2024 est en baisse alors que des travaux de rénovations ont été budgétisés ?

M. LECANTE : Il n'y a qu'une partie des travaux qui ont été réalisés ce qui expliquent cette baisse.

Il n'y a plus d'observations, Il est procédé au vote auquel le Président ne prend pas part.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité syndical adopte le CFU 2024 et Affectation de résultat 2024 de la RNAA.

2/ Budget Unique 2025 de la RNA

Rapport présenté par Mme DEMARCY

Le Rapport adressé A fait l'objet de modifications présentés en séance comme suit :

Le budget unique de l'exercice 2 025 s'élève en dépenses et en recettes à 896 752,56 € dont 849 802,56 € de mouvements réels et 46 950,00 € de mouvements d'ordre.

En termes réels, il ressort en dépenses à 849 802,56 € dont 807 854,40 € de crédits nouveaux et 41 948,16 € de reports et se décompose entre une section de fonctionnement de 627 670,19 € (crédits nouveaux) et une section d'investissement de 222 132,37 € (dont 180 184,21 € de crédits nouveaux).

Les crédits réels nouveaux sont en progression de 5,05% par rapport à l'exercice 2 024 à raison de 12,61% en section de fonctionnement et -14,88% en section d'investissement.

Libellé	BP 2024	BP 2025	Evolution 2024/2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES	513 686,00 €	666 270,19	22,90%
DEPENSES	513 686,00 €	666 270,19 €	22,90%
SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES	220 026,00 €	230 482,37 €	4,54%
DEPENSES	220 026,00 €	230 482,37 €	4,54%
TOTAL BUDGET			
RECETTES	733 712,00 €	896 752,56 €	18,18%
DEPENSES	733 712,00 €	896 752,56 €	18,18%

I - La section de fonctionnement

A cette section, les recettes totales s'élèvent à 666 270,19 € pour des dépenses totales de

666 270,19 € .

Les recettes réelles s'élèvent à 596 866,49 € (crédits nouveaux) pour des dépenses réelles de 627 670,19 € (crédits nouveaux) générant un besoin de financement (capacité d'autofinancement) de -30 803,70 €.

Le besoin de financement est couvert par l'excédent de fonctionnement reporté de 61 053,70 € et conduit à un autofinancement global de 30 250,00 €.

A - Les recettes

Les recettes de fonctionnement totales s'élèvent à 666 270,19 € et, hors reports, enregistrent une croissance de 12,80% par rapport à l'exercice précédent.

Elles se décomposent entre 69 403,70 € de mouvements d'ordre et 596 866,49 € de mouvements réels dont 0,00 € de reports et 596 866,49 € de crédits nouveaux.

Les crédits réels nouveaux sont en progression de 13,37% par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les recettes de fonctionnement hors reports se ventilent comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
002	Résultat de fonctionnement reporté	55 834,76	61 053,70	9,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre	8 349,60	8 350,00	0,00
Total mouvements d'ordre		64 184,36	69 403,70	8,13

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
74	Dotations et participations	526 491,57	596 866,49	13,37
Total mouvements réels		526 491,57	596 866,49	13,37
Total recettes		590 675,93	666 270,19	12,80

Le chapitre des Dotations et participations se ventile entre :

- 444 437,50 € de dotation de fonctionnement de la DGTM,
- 74 044 € subvention DEAAF pour le projet de la sensibilisation des soins vétérinaires AWALA-YALIMAPO
- 40 500 € subvention Fonds Verts pour la rédaction du 3^{ème} Plan de gestion
- 37 770 € de dotation EEDD de la DGTM
- 114,99€ de la FCTVA

B - Les charges

Les dépenses de fonctionnement totales s'élèvent à 666 270,19 € et, hors reports, enregistrent une croissance de 12,80% par rapport à l'exercice précédent.

Elles se décomposent entre 38 600,00 € de mouvements d'ordre et 627 670,19 € de mouvements réels dont 0,00 € de reports et 627 670,19 € de crédits nouveaux.

Les crédits réels nouveaux sont en progression de 12,61% par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les dépenses de fonctionnement hors reports se ventilent comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 298,48	38 600,00	15,92
Total mouvements d'ordre		33 298,48	38 600,00	15,92

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
011	Charges à caractère général (regroupement des	161 909,45	184 160,57	16,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	341 100,00	360 700,00	-8,62
65	Autres charges de gestion courante	54 368,00	82 809,62	-7,32
Total mouvements réels		557 377,45	627 670,19	-1,20
Total dépenses		590 675,93	666 270,19	12,80

Le chapitre des Charges à caractère général se compose notamment de 114 K€ de prestations de services pour la Clinique Vétérinaire et le Plan de Gestion, à l'origine de l'évolution du chapitre.

La RNNA a fait le projet de la sensibilisation des « chats et chiens errants dans DOM-CROM » avec une demande de subvention à la DEAAF ainsi qu'une convention avec la Clinique Vétérinaire afin d'apporter des soins aux chiens et chats.

Le chapitre des Charges de personnel est estimé pour l'effectif actuel de 7 agents et le recrutement d'un chargé de mission pour le projet EEDD, un garde technicien en remplacement d'un garde qui part à la retraite et un stagiaire en master 2 en cours d'année.

Le chapitre des Autres charges de gestion courante est budgétisé à hauteur de 50 388 € et concerne essentiellement les frais de gestion.

En charges spécifiques la ligne 673 annulation de titre sur exercice antérieur a été abondé pour annuler un titre en doublon.

II - La section d'investissement

A cette section, les recettes totales s'élèvent à 230 482,37 € pour des dépenses totales de 230 482,37 €.

Les recettes réelles s'élèvent à 5 283,50 € (crédits nouveaux) pour des dépenses réelles de 222 132,37 € (dont 180 184,21 € de crédits nouveaux) générant un besoin de financement (capacité d'autofinancement) de -216 848,87 €.

Le besoin de financement est couvert par l'autofinancement d'un montant de 30 250,00 € et l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 186 598,87 €

A - Les recettes

Les recettes d'investissement totales s'élèvent à 230 482,37 € et, hors reports, enregistrent une croissance de 4,75% par rapport à l'exercice précédent.

Elles se décomposent entre 225 198,87 € de mouvements d'ordre et 5 283,50 € de mouvements réels dont 0,00 € de reports et 5 283,50 € de crédits nouveaux.

Les recettes d'investissement hors reports se ventilent comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
----------	---------	--------	------	---

001	Solde d'exécution de la section d'investissement	173 253,29	186 598,87	7,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 298,48	38 600,00	15,92
Total mouvements d'ordre		206 551,77	225 198,87	9,03

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 014,50	231,41	-98,07
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00	5 052,09	0,00
23	Immobilisations en cours	1 459,52	0,00	-100,00
Total mouvements réels		13 474,02	5 283,50	-60,79
Total recettes		220 025,79	230 482,37	4,75

Le chapitre des Dotations, fonds divers et réserves est budgétisé pour le FCTVA.

Le chapitre des Subventions d'investissement comprend le financement de la signalétique

B - Les dépenses

Les dépenses d'investissement totales s'élèvent à 230 482,37 € et, hors reports, enregistrent une baisse de -14,31% par rapport à l'exercice précédent.

Elles se décomposent entre 8 350,00 € de mouvements d'ordre et 222 132,37 € de mouvements réels dont 41 948,16 € de reports et 180 184,21 € de crédits nouveaux.

Chapitre	Libellé	Reports	Budget primitif	Budget unique
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	1 112,00	1 112,00
21	Immobilisations corporelles	41 948,16	179 072,21	221 020,37
Total dépenses		41 948,16	180 184,21	222 132,37

Les crédits réels nouveaux sont en repli de -14,88% par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les dépenses d'investissement hors reports se ventilent comme suit :

Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
040	Opérations d'ordre de transfert entre	8 349,60	8 350,00	0,00
Total mouvements d'ordre		8 349,60	8 350,00	0,00

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	BP N-1	BP N	%
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	1 112,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	211 676,19	179 072,21	-15,40
Total mouvements réels		211 676,19	180 184,21	-14,88
Total dépenses		220 025,79	188 534,21	-14,31

Le chapitre des Immobilisations incorporelles est budgétisé pour l'acquisition de logiciels de

bureautique.

- Le chapitre des Immobilisations corporelles devrait permettre de faire l'acquisition de divers matériels dont un véhicule, de la signalétique, le matériel nécessaire à l'équipement de l'espace d'animation...

De manière synthétique le présent document budgétaire se présente ainsi :

	Résultat exercice précédent		Restes à réaliser		Affectation résultat	Résultats budgétaires ex
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses		
Fonctionnement	61 053,70	0,00	0,00	0,00	0,00	61 053,70
Investissement	186 598,87	0,00	0,00	41 948,16	0,00	144 650,71
Total	247 652,57	0,00	0,00	41 948,16	0,00	205 704,41

	Propositions nouvelles		Résultat ex précédent	RAR	Budget unique	
	Recettes	Dépenses			Recettes	Dépenses
Fonctionnement	605 216,49	666 270,19	+ 61 053,7	0	666 270,19	666 270,19
Investissement	43 883,5	188 534,21	+ 186 598,87	-41 948,16	230 482,37	230 482,37
Total	649 099,99	854 804,4	247 652,57	41 948,16	896 752,56	896 752,56

C'est donc un document équilibré qui est présenté.

Les élus sont invités à se prononcer.

Avis et Observations :

Il n'y a pas d'observations, Il est procédé au vote.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité syndical adopte Le budget unique 2025 de la RNNA.

3/ Adoption Comptes financiers uniques (CFU) 2024 du PNRG et affectation de résultat 2024

Rapport présenté par Mme ELFORT

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Sa mise en œuvre obligatoire est prévue pour 2026. La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ;
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ;
- Des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

Evolution du budget du SMPNRG en 2024

FONCTIONNEMENT	2021	2022	2023	2024	
Recettes réelles Fcmt	2 076 907,59 €	2 130 994,10 €	1 982 383,64 €	1 906 735,12 €	-3,82%
Dépenses réelles Fcmt	2 008 753,48 €	1 937 205,37 €	1 610 274,09 €	1 745 420,09 €	8,39%
INVESTISSEMENT	2021	2022	2023	2024	Progression 2023-2024
Recettes réelles Invest	335 037,74 €	291 528,20 €	220 779,55 €	7 300,76 €	-96,69%
Dépenses réelles Invest	297 666,61 €	176 632,56 €	116 895,20 €	91 939,32 €	-21,35%
TOTAL Recettes réelles	2 411 945,33 €	2 422 522,30 €	2 203 163,19 €	1 914 035,88 €	-13,12%
TOTAL Dépenses réelles	2 306 420,09 €	2 113 837,93 €	1 727 169,29 €	1 837 359,41 €	6,38%

I- Section de fonctionnement

A- Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 1 906 735,12 € soit une baisse de 3,82 % par rapport à l'exercice 2023 (1 982 383,64 €).

La dotation de la CTG reste stable, en ce qui concerne la dotation de la DGTM est en hausse. Les contributions des Communes membres, s'élèvent à 204 951,30 € et sont en diminution de 0,85% par rapport à 2023 (206 710,85 €).

Les produits des services étant les refacturations des salaires des agents de la Réserve Naturelle Nationale de l'Amana et la mise à disposition d'un agent à la CCDS qui s'élèvent à 438 960,46 € et progressent de 5,97% par rapport à 2023 (414 218,36 €).

B- Les dépenses de fonctionnement

Concernant les dépenses réelles totales, elles s'élèvent à 1 745 420,09 € engendrant une hausse de 8,39 % par rapport à l'exercice de 2023 (1 610 274,09 €).

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

CHARGES	2022	2023	2024	% de charges	Progression 2023-2024
Charges à caractère général	493 326,79 €	496 011,10 €	494 396,63 €	28,33%	-0,33%
Charges de personnel	1 389 002,13	1 093 684,59	1 230 652,44	70,51%	12,52%
Autres charges de gestion courante (indemnités)	19 007,45 €	20 578,40 €	20 371,02 €	1,17%	-1,01%
Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Charges exceptionnelles	35 869,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
TOTAL Dépenses réelles	1 937 205,37 €	1 610 274,09 €	1 745 420,09 €	100,00%	8,39%

Les charges à caractères générales représentent 494 396,63 € soit une baisse légère de 0,33 % par rapport à 2023 (496 011,10 €).

Les charges de personnel enregistrent une hausse de 12,52 % et s'élèvent à 1 230 652,44 € par rapport à 2023 (1 093 684,59 €) dû au recrutement du directeur et de la responsable du Pôle Opérationnel au PNRG.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2024

Les charges de personnel représentent 70,51% des charges de fonctionnement du PNRG, cela est dû au fait que nous prenons en charge les salaires des agents de la réserve nationale. Les effectifs au 31 décembre 2024 :

Réserve de l'Amana : 6 agents (3 titulaires, 3 contractuels)

Personnel PNRG : 14 agents (14 titulaires, 1 CDD).

Total personnel : 20 agents.

Les autres charges de gestion courante diminuent de 1,17% et représentent les indemnités des élus pour l'essentiel.

II – Section d'investissement

A- Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 7 300,76 € soit une chute de 87% par rapport à 2023 (206 279,55 €) et sont constituées uniquement du FCTVA pour 7 300,76 €. Un problème juridique de signataire ne nous a pas permis de faire signer la convention d'investissement avec la CTG.

RECETTES	2022	2023	2024	% de recettes	Progression 2023-2024
Dotations Fonds divers et réserves (FCTVA)	0,00 €	56 279,55 €	7 300,76 €	0,45%	-87,03%
Subventions d'investissement	291 528,20 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00%	100,00%-
Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
RECETTES REELLES	291 528,20 €	206 279,55 €	7 300,76 €	-96,46%	
Excédent reporté	1 010 795,45 €	1 284 385,86 €	1 476 891,54 €	91,93%	14,99%
Amortissement des immos	153 782,04 €	140 607,33 €	122 369,85 €	7,62%	-12,97%
TOTAL	1 456 105,69 €	1 631 272,74 €	1 606 562,15 €	100,00%	-1,51%

En ce qui concerne l'excédent reporté, il s'élève à 1 476 891,54 € et est en hausse de 14.99 % par rapport à 2023 (1 284 385,86 €). L'amortissement est en baisse de 12.97%, pour un montant de 122 369,85 €.

B- Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles se montent à 91 939,32 € et observe une baisse de 21.35 %. Les dépenses sont constituées principalement d'immobilisations corporelles pour 82 674,32 € et se déclinent principalement avec :

- les dépenses de réhabilitation sur la maison de Cacao pour 33 186 € et la maison de Roura bourg pour 11 273 €.

DÉPENSES REELLES INVEST	2022	2023	2024	% de charges 2024	Progression 2023-2024
Remboursement d'emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%

Subventions d'équipement versées	221,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Immo corporelles	79 507,83 €	116 895,20 €	82 674,32 €	89,92%	-29,27%
Immo incorporelles	18 989,00 €	0,00 €	9 265,00 €	10,08%	0,00%
Immo en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
TOTAL	98 717,83 €	116 895,20 €	91 939,32 €	100,00%	-21,35%

III La trésorerie

Situation au 31/12/2023 : 1 138 344.69 €

Situation au 31/12/2024 : 970 239.69 €

A savoir que nous n'avons pas pu signer la convention investissement CTG 2024 et obtenir le versement.

IV- Les Restes à Réaliser

Section de Fonctionnement :

Les Restes à Réaliser en recette de fonctionnement s'élèvent à 154 692,25 € et en dépense 195 045,00 €, soit un solde de -40 352,75 €

Section d'Investissement :

Les restes à réaliser en dépense d'investissement sont à 20 980 € et en recette d'investissement à 66 932,50 €, soit un solde de 45 952,50 €.

V- Situation synthétique

La situation synthétique du compte administratif se présente ainsi :

La situation se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT

Excédent de fonctionnement (002): 549 285,40 €

Résultat de l'exercice : 63 671,18 €

Sous-Total : 612 956,58 €

INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement reporté (001) : 1 476 891,54 €

Résultat de l'exercice : 13 005,29 €

Sous-Total : 1 489 896,83 €

Total résultat de clôture 2024 : 2 102 853,41 €

VI- Calcul du besoin de financement et affectation des résultats

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

Résultat d'investissement reporté (001) : 1 489 896,83 €

Solde des RAR 45 952,50 €

Besoin ou excédent de financement : 1 535 849,33 €

Il n'y a pas de besoin de financement à couvrir. Il est donc proposé d'affecter le résultat de la façon suivante :

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 0,00 €

Les résultats sont reportés ainsi :

002 Excédent de fonctionnement reporté 612 956,58 €

001 Excédent d'investissement reporté 1 489 896,83 €

Les élus sont invités à se prononcer.

Avis et Observations :

M. KANA : a quoi correspond la somme de 206 279,55 Euros ?

Mme ELFORT : il s'agit de la FCTVA pour 56 279,55 € et 150 000 € de l'investissement 2023. Pour l'année 2024, la convention n'est pas encore signée.

M. FEREIRA informe l'assemblée que les conventions seront signées par la 1^{ère} Vice-Présidente du PNRG compte tenu qu'il assure l'intérim du Président de la CTG. Il ne peut pas signer en ayant deux qualités.

M. KANA : La somme de 40 352,75 Euros concerne quelles types de dépenses ?

Mme ELFORT : Ce sont des actions fléchées en fonctionnement.

Il n'y a plus d'observations, Il est procédé au vote auquel le Président ne prend pas part.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité syndical adopte le CFU 2024 et Affectation de résultat 2024 du PNRG.

4/ Vote de la contribution des membres du SMPNRG

Rapport présenté par M. LECANTE

Le SMPNRG doit procéder à la fixation des contributions financières des Communes membres, Villes portes et EPCI chaque année :

☐ Communes membres : 5.55€ /habitant - Communes villes-portes : 0.50€ /habitant

☐ EPCI : CCDS : 0.25€ /habitant - CACL : 0.10€ /habitant - CCEG : 0.50€ /habitant - CCOG : 0.10€ /habitant

NOTA : un forfait de 10K€ est prévu en cas d'adhésion d'une Commune avec le statut de « Commune associée ». La commune de Montsinéry-Tonnégrande a délibéré le 26/03/2025 en Conseil Municipal pour être commune associée et intégrer le périmètre d'étude de la charte 2028-2043.

Descriptif :

Description :

Nom de la commune	Population		Taux (€)/hab.	Contribution €	
Communes « Villes-portes »					
	2024	2025		2024	2025
Cayenne	63 468	63 956	0.50	31 734.00	31 978.00
Saint-Laurent du Maroni	50 250	51 732		25 125.00	25 866.00
Kourou	24 612	24 470		12 306.00	12 235.00
Sous-total Villes-portes	138 330	140 158		69 165.00	70 079.00
Communes membres PNRG					
	2024	2025		2024	2025
Iracoubo	1 707	1 685	5.55	9 473.85	9 352.75
Mana	11 764	11 364		65 290.20	63 070.20
Ouanary	251	200		1 393.05	1 110.00
Roura	3 409	3 382		18 919.95	18 770.10
Saint-Georges	4 505	4 710		25 002.75	26 140.50
Sinnamary	2 830	2 801		15 706.50	15 546.55
Sous-total communes membres PNRG	24 466	24 142		135 786.30	133 990.10
TOTAL	162 796	164 300		204 951.30	204 069.10

IMPORTANT : ce calcul est réalisé selon le tableau de recensement INSEE disponible au 01/01/2025.

	Σ Pop.EPCI 2024		Taux (€)/hab.	Contribution € x pop.EPCI	
	2024	2025		2024	2025
CEEG	8 557	8 735	0.50	4 278.50	4 367.50
CCDS	29 390	29 113	0.25	7 347.50	7 278.25
CCOG	97 568	98 344	0.10	9 756.80	9 834.40
CACL	151 103	152 190	0.10	15 110.30	15 219.00
IMPORTANT : P< 30 000 – 0.50€ / 30 001<P<50 000 – 0.25€ / P> 50 001 – 0.10€					
TOTAL	286 618	288 382		36 493.10	36 699.15

TOTAL CONTRIBUTION 2024 COMMUNES + EPCI	240 768.25 €
---	--------------

Les élus sont invités à se prononcer.

Il n'y a pas d'observations, Il est procédé au vote.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité syndical valide la contribution des membres du SMPNRG.

5/ Vote du Budget 2025 du SMPNRG

Rapport présenté par Mme ELFORT

Le budget unique du Syndicat Mixte Parc Naturel Régional de Guyane s'élève en dépenses et en recettes à 4 819 001,10 € et enregistre une hausse de + 18,60 % par rapport au budget primitif de 2024 (4 063 183,27 €).

Le budget unique se présente avec une section de fonctionnement de 2 932 622,10 € et une section d'investissement de 1 886 379,00 €.

Evolution du budget 2025

	2023	2024	2025	Progression 2024-2025
FONCTIONNEMENT				
RECETTES	2 315 531,42 €	2 356 587,53 €	2 932 622,10 €	24,44%
DEPENSES	2 315 531,42 €	2 356 587,53 €	2 932 622,10 €	24,44%
INVESTISSEMENT				
RECETTES	1 519 206,80 €	1 706 595,74 €	1 886 379,00 €	10,53%
DEPENSES	1 519 206,80 €	1 706 595,74 €	1 886 379,00 €	10,53%
TOTAL BUDGET	3 834 738,22	4 063 183,27	4 819 001,10	18,60%

I LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles s'élèvent à 2 115 473,77 € pour des dépenses réelles de 2 615 832,58 €.

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement hors RAR s'élèvent à 2 123 907,77 € et se présentent comme telle :

RECETTES FONCTIONNEMENT	2023	2024	2025	Progression 2024-2025	% des Recettes de fonctionnement
DOTATIONS					
FCTVA	5 515,34	3 246,38	863,67	-73,40%	0,04%
Etat/Dotation	100 000,00 €	100 000,00 €	150 000,00 €	50,00%	7,06%
CTG /Dotation	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 120 000,00 €	12,00%	52,73%
Communes	206 710,85 €	209 951,30 €	204 068,00 €	-2,80%	9,61%
Participation GFP de rattachement		36 493,10 €			
Participations autres groupements	35 953,05 €	20 600,00 €	36 699,10 €	78,15%	1,73%
TOTAL DOTATIONS	1 348 179,24 €	1 370 290,78 €	1 511 630,77 €	10,31%	
SUBVENTIONS ET PRODUITS					
Atténuations de charges					
Etat/Actions	68 022,00 €	54 205,00 €	67 934,00 €	25,33%	3,20%
CTG /Actions	3 520,00 €	3 520,00 €		-100,00%	
Communes/ actions	5 000,00 €				
Produits services, domaine et ven	459 977,00 €	481 572,00 €	529 443,00 €	9,94%	24,93%
Union européenne	96 650,00	19 943,00			
Revenus des immeubles	12 000,00	12 000,00	12 400,00	3,33%	0,58%
Autres organismes			2 500,00 €		0,12%
TOTAL SUBVENTIONS ET PRODUITS	645 169,00 €	571 240,00 €	612 277,00 €	7,18%	
TOTAL RECETTES	1 993 348,24 €	1 941 530,78 €	2 123 907,77 €	9,39%	100,00%

Les dotations s'établissent à 1 511 630,77 € avec une augmentation significative de +10,31 % par rapport à 2024 (1 370 290,78 €). Les dotations évoluent notamment la dotation CTG qui passe à 1 120 000 euros avec une augmentation de 120 000 euros pour la poursuite des travaux de révision de la Charte. Elle représente 52,94 % des recettes totales de fonctionnement.

La dotation Etat est passée depuis l'an dernier à 150 000 euros et représente 7,09 %, son fléchage est réparti entre la mise en œuvre de la charte orientation 1.4 en vigueur et les travaux de révision de la charte.

1.4 Gérer le patrimoine naturel - Gestion des espaces naturels protégées (ENP) et du territoire du PNRG

NB : le PPA 2025-2028, prévoit notamment la mise en œuvre d'une action en faveur de la continuité écologique et de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Les contributions des communes connaissent une légère baisse de -2,80 %.

Les subventions et produits s'élèvent à 612 277 € par rapport à 2024 (571 240 €) avec une hausse non négligeable de +7,18 %.

La ligne « produits services », pour 529 443,00 euros, est constituée pour l'essentiel du remboursement des salaires de la réserve nationale de l'Amana, que le budget principal prend en charge et la refacturation du salaire d'un cadre mis à disposition à la CCDS. Cette ligne est en hausse de 9,94 % par rapport à 2024 (481 572,00 €).

Le revenu des immeubles est en légère hausse et s'élève à 12 400 €. Des associations de formations louent ponctuellement l'Espace Qualité Innovation à Cacao, en plus du CFPPA et la Chambre d'Agriculture.

Au total les recettes réelles en fonctionnement s'élèvent à 2 123 907,77 € par rapport à 2024 (1 941 530,78 €) ce qui représente une hausse de +9,39%.

B- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles s'élèvent hors mouvement d'ordre et hors Restes à Réaliser (RAR) à 2 624 266,58 € et enregistrent une hausse de +17,46 % par rapport à l'exercice 2024 (2 234 184,09 €).

Les charges à caractère générale s'élèvent à 978 921,08 €, avec une hausse de +29,54 % des dépenses de fonctionnement par rapport à 2024 (755 679,09 €).

CHARGES	2023	2024	2025	% de charges	Progression 2024-2025
Charges à caractère général	941 132,18 €	755 679,09 €	978 921,08 €	37,30%	29,54%
Charges de personnel	1 468 422,00 €	1 424 805,00 €	1 528 265,00 €	58,24%	7,26%
Autres charges de gestion courante (indemnités)	21 600,00 €	23 700,00 €	63 700,00 €	2,43%	168,78%
Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	23 380,50 €	0,89%	
Charges exceptionnelles	10 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	1,14%	0,00%
TOTAL	2 441 154,18 €	2 234 184,09 €	2 624 266,58 €	100,00%	17,46%

Les charges de personnel s'élèvent à 1 528 265,00 € et enregistrent une hausse de +7,26% par rapport à 2024 (1 424 805,00 €) traduisant le recrutement de la conservatrice de la RNNA, la chargée de communication et la chargée de mission environnement au premier semestre et quatre autres recrutements prévus au second semestre (un agent EEDD, un(e) garde de l'environnement, un(e) technicien(ne) de l'environnement et un(e) chargé(e) de mission Charte).

La masse salariale du PNRG représente 58,24% des dépenses de fonctionnement quand les charges à caractères générales font 37,30% et comprennent le fonctionnement pur et les actions.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 63 700 € par rapport à 2023 (23 700 €) et représente une hausse de +168,78% traduisant la volonté du SMPNRG de doubler l'enveloppe relative aux subventions aux associations et/ou entreprises ayant des projets en faveur du développement durable, en passant de 20K€ à 40K€ en 2025. Le reste concerne les indemnités des élus.

La ligne « charges financières et spécifiques » est stable et représente une prévision de titres annulés sur exercice antérieurs.

Les actions et programmes subventionnés, affichent en dépenses de fonctionnement les montants suivants:

RNNA :	360 700,00 €
SAVANE DES PERES:	59 500,00 €
ORE BATI MASSO	2 500,00 €
EEDD :	35 312,00 €
S/TOTAL 1:	458 012,00 €

Les actions non subventionnées se détaillent comme suit :

Marque valeurs Parc :	56 967,00 €
Concertation sur les usages au sein du périmètre du PNRG :	5 000,00 €
Révision de la CHARTE :	120 000,00€
Immersion/coopération avec le PNR de la Martinique, filières patrimoniales :	6 000,00 €

Co-construction du projet La Caroline :	7 500,00 €
Ingénierie pour les labels :	2 500,00 €
Opération - Picnic du parc à Ouanary :	48 967,00 €
Co-construction du programme Résilience du PNRG au changement climatique :	2 500,00 €
Campagne de subventions (AAP associations/entreprises) :	40 000,00 €
Assemblée des habitants :	19 000,00 €
Continuité écologique / Lutte contre les EEE	70 000,00 €
Communication institutionnelle:	60 000,00 €
S/TOTAL 2 :	438 434,00 €
TOTAL ACTIONS EN FCMT:	896 446,00 €

RESTES A REALISER DES ACTIONS:

CHARTER : 174 080,00 €

TOTAL des actions avec les RAR : 1 070 526,00 euros.

II LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 819 446,50 € et sont constituées de la façon suivante :

Evolution des recettes d'investissement 2025

RECETTES	2023	2024	2025	% des recettes	Progression 2024-2025
Dotations Fonds divers (FCTVA)	53 799,70 €	7 300,76 €	16 239,15 €	0,89%	-86,43%
Subventions investissement	100 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €	10,99%	0,00%
Emprunt et dettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES	153 799,70 €	107 300,76 €	216 239,15 €	11,88%	-30,23%
Excédent reporté	1 284 385,86 €	1 476 891,54 €	1 489 896,83 €	81,89%	14,99%
Amortissement immos	131 021,24 €	122 403,44 €	113 310,52 €	6,23%	-6,58%
TOTAL	1 569 206,80 €	1 706 595,74 €	1 819 446,50 €	100,00%	8,76%

Subventions d'investissement :

Dotation CTG 2024 et 2025:

200 000,00 €

FCTVA 2025 :

16 239,15 €

TOTAL Recettes réelles:

216 239,15 €

Opération d'ordre transfert entre sections

Immobilisation comptes 28 : 113 310,52 €

Total recettes investissements: 329 549,67 €

R001 Solde exécution positif : 1 489 896,83 €

R 1068 : 0,00 €

Total des recettes investissements cumulées : 1 819 446,50 €

Le total des Recettes d'investissement cumulées, avec les recettes réelles (216 239,15 €) les imputés (113 310,52 €), l'excédent reporté (1 489 896,83 €) et les Restes à réaliser (66 932,50 €) s'élève à 1 886 379,00 euros.

B- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement globalement s'élèvent à 1 824 333,50 € hors Restes à réaliser et dépenses d'ordre.

Evolution des dépenses d'investissement en 2025

DEPENSES REELLES INVEST	2023	2024	2025	% de charges 2025	Progression 2024-2025
Subventions d'équipement versées	0,00 €	21 500,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
Immo corporelles	1 417 906,07 €	1 601 345,68 €	1 804 333,50 €	98,90%	12,68%
Immo incorporelles	122 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €	1,10%	100,00%
Immo en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00%
TOTAL	1 539 906,07 €	1 632 845,68 €	1 824 333,50 €	100,00%	11,73%

Les dépenses d'investissement se ventilent de la façon suivante :

Immobilisations incorporelles :	20 000,00 €
Construction bat adm :	900 000,00 €
Install grales constr pub :	111 700,00 €
Constructions autres bat pub:	267 300,00 €
Construc. Sol d'autrui instal grale:	20 000,00 €
Terrains aménagés autres que voirie :	20 000,00 €
Autres agencement et aménagements :	174 333,50 €
Matériel de bureau et mobiliers:	30 000,00 €

Autre matériel informatique :	40 000,00 €
Immobilisations incorporelles :	10 000,00 €
Autres matériel et outillages voirie :	10 000,00 €
Install grales agencement aménagement :	41 000,00 €
Autres matériels de transport : Acquisition de 4 véhicules (un 4X4, 2 utilitaires, un SUV) :	160 000,00 €
Matériel téléphonie :	10 000,00 €
Terrains aménagés autres que voirie :	20 000,00 €
Construction sol autrui :	10 000,00 €
Total dépenses d'équipement :	1 824 333,50 €
Reprises sur autofinancement antérieur :	41 065,50 €

Les dépenses d'investissement réelles et d'ordre s'élèvent à 1 865 399,00 € sans les Restes à réaliser.

RESTES A REALISER N-1:

TEPCV(DG):	8 480,00 €
Apiculture :	12 500,00 €

C'est un budget équilibré est proposé.

Les élus sont invités à se prononcer.

Avis et Observations :

M. LEBA : A quoi correspond le chapitre Constructions et Bâtiment administratifs ?

M. LECANTE : il s'agit de l'enveloppe identifiée pour le projet de construction du siège du PNRG.

M. FEREIRA : Il est entendu que le PNRG devra rechercher des financements complémentaires.

Il n'y a plus d'observations, Il est procédé au vote.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité syndical adopte Le budget unique 2025 du SMPNRG.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 17H00.

APPROUVE AU BUREAU SYNDICAL DU 09 FEVRIER 2026